



Comité du Morbihan de Basket-Ball

COMITÉ DIRECTEUR

SAISON 2026/2027 - PV n°1

Procès-verbal de réunion du 8 juillet 2026 à 19h00 au Brit Hôtel

Début de la réunion à 19h10

Présents : BOULAN Emilie, CALU Olivier, DRIANO Evelyne, GUILLAUME Aurélien, LE GOFF Dominique, LENFANT Jérémie, LORAND Gwénaëlle, MENADA Pascal, MINET Peggy, ROUXEL Alexia, SINNESAL Hugo, TANNOUX Frédéric.

Excusés : BELLEC Emmanuel, COROUGE Alexandre, HAUDEBOURG Marc, KHALFI Radouane, MAURICE Emilie, STEPHAN Ronan.

Invités : CAILLET Amélie (salariée), CRUAU Romain (salarié), HABERZETTEL Magali (salariée), LE GUENNEC Audrey (salariée), PERGAUD Sylvie (salariée), RIVET Jonathan (salarié).

Introduction par Gwénaëlle LORAND - Présentation de l'ordre du jour sur le diaporama.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR

CODIR du 19 mai 2026

Vote : 0 abstention – 0 contre – 12 pour

Adopté à l'unanimité

2. RÉORGANISATION DU COMITÉ

Gwénaëlle : « Au début de notre mandat, les pôles ont été mis en place pour remplacer les commissions. Chacun d'entre eux est organisé avec des responsables élus, des référents salariés ainsi que de membres élus et non élus. À la suite de vos retours concernant un déséquilibre dans la répartition de la charge de travail entre élus, ainsi que des difficultés rencontrées dans l'organisation de certaines actions, notamment la FNMB, je souhaite vous soumettre une proposition d'évolution de cette organisation. L'objectif est de mieux répartir les missions afin de permettre à chacun de s'impliquer pleinement et de manière plus équilibrée. Cette évolution repose sur une co-responsabilité entre les élus et les salariés. Les salariés, par leur présence permanente au sein du comité, assurent le suivi des dossiers, la continuité des actions et une plus grande réactivité dans la mise en œuvre des projets.

➤ Proposition :

- Passer les salariés en co-responsabilités des pôles ;
- Les salariés au cœur des actions du comité ;
- Les élus deviennent référents d'une ou plusieurs actions.

➤ Organigramme : (cf PP)

En ce qui concerne la trésorerie, Dominique LE GOFF a émis le souhait de se retirer. Elle est remplacée par Émilie BOULAN.

La répartition des salariés par action sera formalisée à la suite de ce CODIR et transmise aux élus.

Une présentation de l'organisation sera faite aux clubs lors du campus 56 du samedi 29 août.

3. RÈGLEMENT MINI (Cf PP Jo)

- Retrait du titre de champion en U11 D1 ;
- Uniformisation des règlements D1/D2/D3 : 6x6',
- Score compté par période : Victoire 3 points, le nul 2 points et défaite 1 point ;
- Remise du score à 0 à chaque période ;
- Temps de jeu garanti par joueur : 3 périodes minimum ;
- E-marque mini obligatoire ;
- Mixité autorisée pour tous (1 garçon avec les filles et 2 filles avec les garçons).

Il faut prévoir de diffuser ce document récapitulatif aux clubs et de réaliser la même chose pour les U9.

4. RSO

Une application dédiée au signalement des incivilités est actuellement en cours de développement. Elle s'appuiera sur un QR code affiché dans les gymnases afin de faciliter les déclarations.

Il faudra :

- les répertorier et les catégoriser ;
- mettre en place des degrés d'incivilités ;
- une alerte lorsqu'une incivilité sera signalée ;
- préparer les QR codes pour les distribuer aux clubs pour affichage dans les salles.

Marc pourrait être chargé de cette gestion ? (Gwénaëlle va prendre contact avec Marc).

Le but est que cette application soit utilisable par tous (arbitres, dirigeants, joueurs...) et la mise en place est déjà une action de prévention auprès des acteurs.

5. RECRUTEMENT D'UN ALTERNANT EN COMMUNICATION

Suite au dernier CODIR une proposition de CDI a été faite à Ewen pour un emploi à temps plein mais aucun accord n'a été trouvé et le CDD s'est donc terminé le 30 juin.

Suite à cet arrêt et pour des raisons économiques le choix a été fait de reprendre un alternant (1 semaine à l'école et 3 semaines en entreprise).

À ce jour une vingtaine de CV ont été reçus. Une pré-sélection sera faite pour ensuite les recevoir avec la cellule de recrutement (Gwénaëlle, Peggy, Dominique, Émilie B. et Amélie).

Profil recherché : dynamique, autonome, qui soit force de proposition, qui prend des initiatives, qui démontre de l'envie.

Alexia se pose la question sur la disponibilité de l'alternant. Gwénaëlle lui répond qu'Ewen était à 20h/semaine donc cela n'aura pas beaucoup d'impact sur le volume horaire et l'école s'est engagée à libérer l'alternant sur les événements du comité si besoin. Un profil avec de l'expérience (Bac+3) et impliqué dans un club ou dans du partenariat sera privilégié. Dans les CV reçus quelques profils ressortent.

L'objectif est de pérenniser le poste par la suite.

6. PROJET IMMOBILIER

À ce jour :

- le permis a été accordé
- La signature est prévue le 13/07 pour un début de travaux le 15/07
- Les travaux ont pris 2 mois de retard en raison du report de signature. (fin des travaux fin mars au lieu de janvier 2027). Prévoir d'informer l'acquéreur des locaux actuels pour obtenir un délai pour notre départ.
- Organiser le déménagement

Le déblocage des fonds doit être effectué rapidement afin de permettre la signature de l'acte.

Une augmentation du poste « construction » a été constatée mais elle est compensée par la diminution des postes de peintures et sols (travaux en interne). Cependant, il existe une possibilité de recourir à un crédit supplémentaire, jusqu'à 20k€ mais dans ce cas cela nécessiterait la tenue d'une nouvelle AG extraordinaire. De plus le poste « enrobés » (25k€) n'a pas été prévu au budget.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Le campus 56 aura lieu le samedi 29 août au lycée Notre Dame de Ménimur à Vannes de 9h à 17h. Organisation : Ouverture, tables de rondes le matin, Déjeuner (Buffet) au self, ateliers de formations l'après-midi et finalisation avec une réunion d'information.

- Club de Belle-Ile : le club a demandé son affiliation cette semaine. Les dirigeants ont pour ambition d'inscrire 4 équipes en compétition (U9, U11, U13 et seniors masculins) et les autres pratiqueront le basket en loisir. Ils prévoient 100 à 120 licenciés.

Il conviendra d'informer les autres clubs du département qu'ils sont susceptibles de rencontrer une équipe de Belle-Île dans leurs poules de championnat.

Une réflexion devra également être menée sur les dispositifs d'accompagnement que le Comité pourrait mettre en place afin de limiter l'impact des déplacements. Plusieurs pistes pourront être étudiées, notamment les aides du Conseil départemental du Morbihan, un partenariat avec la compagnie de transport maritime desservant Belle-Île, ainsi que prendre contact avec le service ultramarin de la FFBB.

- Club de Languidic : Conflit avec le club omnisport (La Stiren). Le club Basket Club a demandé son affiliation à la FFBB (avis favorable suite à une visio avec la FFBB ce jour).
- Question de Jérémie concernant la durée des conventions territoriales et la possibilité d'en revoir les modalités ?

Gwénaëlle se renseignera auprès de la FFBB. Il est toutefois rappelé que le principal frein provient de la position du conseil départemental qui s'oppose à la participation des clubs du Finistère et cela a des conséquences sur l'attribution des subventions.

Fin de la réunion : 21h00

La Présidente

G. LORAND

La Secrétaire Générale

P. MINET